

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUIN 2023

Ce Conseil d'Administration, organisé à Rostrenen, réunit **35 participants** représentant **23 clubs** sur 33. Après l'accueil des participants, Jean-Marc regrette l'absence de 10 clubs, ce qui peut à terme aboutir à « deux wagons », puis ouvre la séance à 9 h 55 avec le premier point de l'ordre du jour.

### 1 – Points Fédé

. **Championnats de France** : Jean-Marc se rend compte que leur **réorganisation** n'est pas comprise de tous, en raison de mauvaises informations orales ou diffusées sur les réseaux sociaux. Dévoqués depuis quelques années, certains joueurs y participant par envie et parfois classés très loin lors des qualifications, ces championnats avaient besoin d'un rafraîchissement. C'est chose faite avec les modifications adoptées pour la saison prochaine après une étude effectuée sur les dix dernières années (*hors période Covid*) :

- Nombre de qualifiés limité à 450 joueurs
- Suppression de la qualification d'office des séries 1 et 7
- Programmation de **trois journées qualificatives** : la première pour les séries 1, 2 et 3, la deuxième pour les séries 4, et la troisième pour les séries 5, 6 et 7
- Qualifications jouées **en open** pour permettre à tout le monde de jouer et de glaner des % de série et des PP4 ; ne seront bien sûr qualifiés pour les championnats de France correspondants que les joueurs les meilleurs appartenant aux séries concernées par chaque journée qualificative
- Besoin d'arbitres : oui, mais faire en sorte qu'ils puissent jouer 2 des 3 journées qualificatives, ce que le niveau d'arbitrage en Bretagne devrait permettre

. **Duplitop 8** : il est envisagé de n'associer à la licence que le droit aux logiciels Duplijeu et Classijeu, et **Duplitop 8 ne serait accessible qu'aux joueurs arbitrant dans leur club et dans des compétitions extérieures**. L'objectif est d'éviter les clubs « pirates », c'est-à-dire des clubs non affiliés où des licenciés d'un club affilié vont arbitrer. Ce sera aux Présidents de clubs de gérer les droits à Duplitop 8 qui sera à **télécharger avec la clef club**.

On entend parfois des discours anti-Fédé ; or, sans Fédé, pas de scrabble. Les logiciels ont un coût (*création, maintenance*). Techniquement, Duplijeu sera prêt à la rentrée pour être installé sans Duplitop 8. On est là pour défendre nos outils. Il faut expliquer aux joueurs arbitrant dans des clubs non affiliés l'intérêt de l'affiliation. Un courrier sera envoyé aux joueurs concernés... s'ils sont connus.

Jean Bertho (Quimper) - *Pourquoi ne pas mettre une date de fin de validité de la clef club au 31 décembre, et la supprimer en cas de non ré-affiliation ?*

Jean-Marc – *Parce que c'est trop extrême, ça ne passera pas au CA de la Fédé.*

Jean-Pierre Lefevre (Plouharnel) – *Comment est-ce pris au niveau national ?*

Jean-Marc – *C'est accepté en grande majorité. Mais des problèmes juridiques sont à prévoir.*

Il n'y aura **pas d'augmentation des tarifs Fédé de la licence et des inscriptions aux tournois 2023-2024**. Le développement est la solution pour augmenter les ressources financières.

Après ces explications, Jean-Marc soumet au **vote** sa proposition concernant la gestion spécifique de l'accès à **Duplitop 8**.

- **Résultat des 38 votes (35 participants + 3 membres du Bureau Directeur représentant leur club) :**  
**Adoption à l'unanimité**

. **Arbitrage** : une **formation à l'arbitrage** dispensée par Jean-Marc aura lieu à **Guingamp** le 13 juin prochain pour 20 personnes, à mettre à profit lors des rondes de cet été. Dix personnes en ont aussi bénéficié en février dans le 29.

Même si le Comité Bretagne est bien pourvu en arbitres, Jean-Marc fait remarquer qu'on commence à en manquer et que des clubs n'ayant plus d'arbitres n'organisent plus de compétitions.

Nelly Huet (St-Malo) – *Si on dit qu'il faudra arbitrer en compétitions, on aura des refus.*

Jean-Marc – *Il faut commencer par l'animation de séances en club, puis expliquer qu'on peut débiter l'arbitrage de compétitions en ayant un petit nombre de joueurs à arbitrer. Bien dire aussi que nous ne sommes pas là que pour consommer et que tout le monde est capable d'assumer une séance. Nous avons 149 nouveaux joueurs cette année ; beaucoup sont des jeunes dont certains seraient prêts à arbitrer.*

**Madeleine Bareaud (Baud)** – *C'est bien la peur d'avoir trop de joueurs à arbitrer qui rend difficile le passage à l'arbitrage en tournois. Il faut donc bien dire qu'on peut arbitrer 6 ou 7 joueurs quand on débute.*

**Jean-Marc** – *Il ne faut pas oublier que plus un club a d'arbitres, plus c'est intéressant pour lui avec les nouvelles règles de trésorerie.*

**Marie-José Gouesnou (Lorient)** et **Nicole Chérel (Dinan)** demandent une formation à l'arbitrage car elles-mêmes et des joueurs de leurs clubs sont intéressés.

Jean-Marc précise que **la base, c'est savoir animer les séances club et remplir les bulletins d'avertissement**. L'arbitrage comporte plusieurs paliers : club, compétitions chez soi, compétitions à l'extérieur. Il faut aussi, dans les tournois, des DA (doubles-arbitres) pédagogues qui encouragent les arbitres en leur expliquant leurs erreurs.

Il ajoute que **Dupligest remplacera Sigles**, logiciel sur lequel il n'y a plus d'intérêt à se former.

**Evelyne Menant (Vannes)** signale que sur **Duplitop 8**, elle n'a pas eu la possibilité de fusionner les résultats de deux arbitres. Jean-Marc indique qu'il convient de **transmettre tout problème d'utilisation aux informaticiens** et qu'il faut **faire une mise à jour de Duplitop 8 dès qu'il y en a une**. Evelyne pense que ce serait bien qu'il y ait des tutos pour Duplitop 8 et Dupligest.

Un autre grand objectif de la Fédé est **l'automatisation des licences** pour la prochaine saison (*renouvellement en ligne au lieu d'envoyer des chèques*). Et normalement, une licence = automatiquement une fiche personnelle.

Jean-Marc évoque la **Commission Arbitrage et Règlement** : 18 candidatures ont été reçues à la Fédé. Il a souhaité les garder toutes, ce qui permettra de constituer des groupes de travail dont certains pourront aider les comités sur l'arbitrage.

**Jean-Pierre Lefevre** a entendu certains joueurs regretter qu'on puisse voir leur fiche de jeu... et les coups ratés. Quid par rapport à la déontologie ? La question peut effectivement se poser, répond Jean-Marc.

## **2 – Trésorerie (Jean Bertho)**

. **Point licences** : 1<sup>ère</sup> place pour notre Comité au niveau national avec 917 licenciés (*dont 149 nouveaux*), devant les Pays de la Loire (*802 licenciés*). Le Finistère a rattrapé son retard.

. **Point trésorerie** : le nouveau fonctionnement de la trésorerie des compétitions est bien rentré dans les habitudes. Le renouvellement de plusieurs responsables et trésoriers nécessite de **prévoir une réunion à la rentrée**. En attendant, il faut penser à consulter les explications figurant sur le site du Comité.

Pour plus de régularité dans les remboursements individuels (*deux fois par saison actuellement*), Jean souhaite qu'ils soient à l'avenir réalisés par virement.

Jean prévoit un **bénéfice d'environ 2 000 €** alors que le budget faisait apparaître un déficit prévisionnel de 3 700 €. La bonne surprise vient de Quiberon qui a enregistré un bilan positif de 4 000 € au lieu d'une perte estimée à 500 €. A noter que les frais de salle sont de plus en plus élevés.

Par ailleurs, Jean a affecté le résultat des 2 TH joués au profit du scrabble scolaire dans les recettes de cette activité dont le bilan devrait s'établir à 1 200 € contre 1 500 € prévus au budget.

La bonne situation financière du Comité nous permet d'envisager des dépenses telles qu'une **aide aux clubs** devant changer leur ordi pour l'installation du nouveau logiciel Duplitop 8 ou une **dotation des clubs en jeu**. Les établissements Cléron proposent à 50 € au lieu de 80 € des jeux ayant quelques défauts. Jean-Marc fera une commande. Un des participants émet l'idée de créer une « bourse aux jeux d'occasion » sur le site du Comité.

**Jean-Pierre Lefevre** – *Luc Maurin proposera-t-il un fascicule ODS9 ? Si oui, le Comité fera-t-il comme la dernière fois un achat groupé permettant d'en avoir un gratuit pour 10 achetés ?*

**Philippe Le Dizès (Landivisiau)** trouve que le « 8 de Caro » est aussi très bien fait.

Jean-Marc est partant pour un achat groupé qui permet d'avoir des gratuités. Il suggère de faire une présentation des deux modèles, ainsi que du livre « Mes mots en poche », afin que début octobre puisse être effectué un **recensement par club (choix et quantité)**. Le Comité prendra à sa charge 5 € par livret.

**Ghislaine Lévené (Plérin)** – *Pourrait-il y avoir également un achat groupé pour les jeux magnétiques, les frais de port étant importants ?*

C'est possible selon Jean-Marc. Il a visité l'entreprise de fabrication de ces jeux, aux établissements Cléron à Rians. C'est « énorme » comme processus. Il les a invités à faire une vidéo. Il a prévu de travailler avec eux pour aboutir à la création d'une association permettant de bénéficier de – 20 % sur la prise d'une licence avec un jeu.

Les jeux de « classique » commencent aussi à être « fatigués » ; des achats sont à prévoir.

. **Tarifs** : il n'y a pas de raison d'augmenter les tarifs. Jean envisage le **maintien de la part du Comité sur les licences à 5 €**, rien ne justifiant une hausse, ni une baisse en raison des dépenses à venir pour le renouvellement des ordis de certains clubs. Pour rappel, la part fédérale sur la licence est égale à 30 €, et la part Comité est de 10 € maximum, celui-ci décidant du montant qu'il veut.

La proposition de maintien de la part du Comité sur les licences à 5 € est soumise au **vote des participants**.

➤ **Résultat des 38 votes : Adoption à l'unanimité**

La **licence découverte** est normalement **prolongée sur la saison suivante** à compter du championnat de France Promotion. Le comité a décidé de mettre en œuvre cette mesure à compter du 21 mars 2023, et il prendra en charge le complément de la part Fédé (*10 € par licence*).

### **3 – Calendrier**

. **Ronde de Bretagne** : nombre de TH2 à ce titre en baisse. La gestion des résultats sera facilitée cette année grâce à un tableau excel « amélioré ». Les résultats sont à envoyer à Jean-Marc, Jean et Marie-Paule Lucry.

. **2023-2024** : La grande nouveauté sera le **festival de Quiberon 2024** organisé **du 3 au 8 octobre 2023**, soit avant le début des travaux de la salle. Le laisser en février conduisait à le faire jouer dans 5 salles différentes. La mairie de Quiberon tenait absolument à son maintien, et est donc heureuse de la proposition d'octobre.

Il se situera entre deux multiplex : Sarzeau et Nantes. Il était donc logique de consulter ces clubs avant de fixer cette date. Pas de problème pour Sarzeau qui est dans notre Comité. Beaucoup de joueurs du Comité Pays de la Loire participant au festival de Quiberon, Nantes a décidé de laisser sa place, à condition d'intégrer le multiplex du weekend des 7/8 octobre. Son tournoi aura lieu le 4 février 2024. Leur nouvelle salle est très bien, et Jean-Marc espère qu'il y aura beaucoup de Bretons à y aller. Il a accepté la condition du multiplex, ce qui entraîne une modification du programme habituel du festival. Une réunion du bureau du Comité aura lieu la semaine prochaine pour en discuter.

Le comité B (*Pays d'Oc*) n'apprécie pas notre choix ; or, très peu de joueurs de ce comité viennent à Quiberon (*3 joueurs lors du WE Coupe Ville de Quiberon*).

Les inscriptions se feront sans doute sur HelloAsso.

### **4 – Scrabble classique**

Le **championnat de France** aura lieu **du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril à Plérin** qui s'est proposé pour l'organiser. Jean-Marc espère la participation de 80 à 90 joueurs, dont plusieurs Bretons afin de développer le classique. Ce n'est pas dans le scrabble duplicate qu'il faut aller chercher des joueurs de classique.

Jean-Marc croit beaucoup à l'**application Classijeu**, peu téléchargée pour l'instant (*environ 1500*). Il faut penser à en parler dans nos clubs, en précisant qu'elle est **gratuite pour les licenciés**.

En réunion de bureau a été évoquée l'idée d'un **tournoi en ligne** à essayer **à la rentrée**, avec une quinzaine de joueurs.

### **5 – Scrabble scolaire**

Anne-Marie Nicolaïdes fait un rapide bilan de la saison : trois départements ont participé au concours de scrabble scolaire, avec une prépondérance du 35. Elle indique que Michelle Blond va s'en occuper pour le 22.

Demain 3 juin à Paris, **cinq élèves du 35** participeront **à la finale**, accompagnés par Marie-Christine Chycki et deux Directeurs d'école, avec défraiement par le Comité.

Jean-Marc note les progrès enregistrés au niveau du concours, mais pense qu'il faut avoir des relais dans les clubs. Marie-Christine signale le coût élevé du renvoi aux écoles des feuilles de jeu corrigées (*feuilles avec une dizaine d'exercices de vocabulaire et conjugaison, complétées en classe sous la responsabilité des enseignants et envoyées ensuite aux clubs pour correction*). Pour éviter ces frais, deux solutions à étudier : la correction par les enseignants et le renvoi par mail.

A propos du **financement**, soit on arrête les TH car il n'y a qu'un club qui organise le simultané national (*Dinan*), soit on trouve une autre solution. Cela pourrait consister à l'affectation d'une somme sans faire de TH, mais cela ne « plaît » pas à Jean-Marc qui a l'impression que peu de personnes ont conscience du travail fait pour l'organisation du scrabble scolaire.

Au TH national et au TH du samedi de la semaine d'Erdeven, il est proposé d'ajouter les parties d'une semaine fédérale, en augmentant de 0,50 € le tarif de chaque partie. La semaine fédérale d'octobre est la plus favorable par rapport au nombre de joueurs qui y participent.

Jean-Pierre Lefevre s'étonne de cette option qui rapportera autour de 500 € alors qu'on a 60 000 € en caisse. Jean-Marc reconnaît que c'est effectivement peu, mais c'est un geste pour sensibiliser les joueurs au scolaire.

La proposition d'augmentation de 0,50 € du tarif des parties de la semaine fédérale d'octobre est soumise au **vote des participants**.

➤ **Résultat des 38 votes : Adoption à l'unanimité**

## **6 – Développement**

. **3 ouvertures en projet** : Redon, le plus avancé, sous la houlette de Christiane Wyns aidée de deux autres joueuses, Larmor-Plage grâce à l'investissement de Lorientaises, et dans le 22 par Serge Lucry. Plus il y aura de clubs, plus ce sera facile d'organiser des compétitions.

Beaucoup de comités aimeraient être dans la même situation compte tenu des problèmes liés à l'arrêt de Présidents. Si un Président arrête et qu'un problème de succession se pose, il faut absolument en parler pour qu'on trouve une solution tous ensemble, comme une co-présidence qui facilite la continuité du club.

. **Préparation des forums** : il est primordial de participer aux forums, voire aux festivals de jeux ; cela nous donne une visibilité face aux mairies.

Il existe une **documentation** : des flyers avec les infos des clubs. Jean-Marc demande à recevoir les infos actualisées pour fin juin afin que l'imprimeur puisse préparer les flyers pour la rentrée (15 € le paquet de 500 pris en charge par le Comité).

Madeleine Bareaud explique qu'à Baud, au forum de l'an dernier, elle avait un écran pour projeter une partie jouée par deux ou trois joueurs. Gros succès ! Il faut aussi faire jouer les personnes quand on voit qu'elles s'intéressent.

Bien préciser également qu'une licence n'oblige pas à aller aux séances dans un club ; les personnes qui travaillent peuvent jouer quand elles le souhaitent grâce aux applications Duplijeu et Classjeu.

Un bilan des forums sera effectué pour voir leur impact.

## **7 – Elections régionales**

Elles auront lieu **lors de l'AG du 9 novembre 2023**. Jean-Marc se représente pour un nouveau mandat de trois ans. Il recherche une ou deux personnes pour compléter sa liste, et précise qu'une 2<sup>ème</sup> liste est possible.

## **8 – Questions diverses**

→ Nelly Huet signale un problème lors de l'**arbitrage** quand il faut appliquer une **moyenne** ; logiquement, un joueur ne peut pas avoir plus de points que la solution qu'il avait jouée. Or il arrive qu'aucune des solutions du coup concerné n'a le nombre de points correspondant à la moyenne calculée. Comment faire ?

→ Vincent Normand (Pleubian) évoque le défraiement des arbitres : il ne concerne bien que les arbitres extérieurs ?

Jean Bertho le confirme (*les distances étant calculées de club à club, ou de club à la salle si elle est à l'extérieur car gratuite*) et précise que c'est au club de gérer la situation de ses arbitres qui auraient fait beaucoup de kilomètres. Il rappelle qu'il n'y a pas de défraiement pour les tournois caritatifs et les rondes.

Nelly Huet ajoute que dans son secteur, lorsqu'un club fait appel à un arbitre extérieur pour une compétition non défrayée, c'est le club demandeur qui défraie cet arbitre.

Le CA prend fin peu après 13 h et tous les participants se retrouvent pour un repas en commun.